

Mode d'adhésion 2021-2022.

Comment adhérer ?

Quel que soit le nombre d'activités exercées, la cotisation annuelle est de **20 €** par personne.

Après le 1^{er} janvier, la cotisation annuelle sera de **15 €**.

Pour les responsables d'activités, la cotisation annuelle est de **15 €**.

Pour certaines activités, la fourniture de matériel est à la charge de l'adhérent (livres, fleurs,...).

Pour les sorties à la journée, une participation financière est demandée (Bus, repas, visites).

Tous les trimestres, un repas est organisé (Couscous, Kig ha Farz, Jambon à l'os,...).

Lors de l'inscription au repas, une participation financière est demandée.

L'association fournira l'eau, le café, le thé, les gâteaux secs lors des activités à l'Espace Frézier.

En réglant sa cotisation, l'adhérent(e) accepte que les photos ou les vidéos sur lesquelles il ou elle figure puissent être utilisées à des fins associatives par Plougastel-Loisirs.

Les photos pourront être publiées dans les journaux locaux, ainsi que sur le site internet et dans le flyer de l'association.